

**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL CONCLUE
ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA
SCCV LE PANORAMIQUE « 42 RUE DE LYON » COMMUNE DE SAINT-GENIS-POUILLY**

Un avenant à la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à une opération immobilière située 42 rue de Lyon, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SCCV Le Panoramique le 15 juin 2023.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cet avenant par délibération du conseil communautaire du 26 avril 2023.

Cet avenant est consultable au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Saint-Genis-Pouilly aux jours et heures habituels d'ouverture.